

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	5
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	6
État non consolidé des résultats	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	9 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux directeurs de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidé » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Fédération pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada S.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

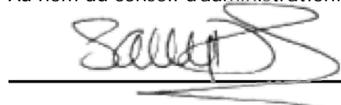
Ottawa (Ontario)

Le 11 mai 2023

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé de la situation financière

31 décembre	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 930 717 \$	1 137 879 \$
Placements temporaires	-	41 332
Débiteurs (Note 2)	288 163	865 567
Subventions à recevoir	281 497	1 463 659
Stocks (Note 3)	544 539	358 410
Frais payés d'avance	304 219	234 911
	<u>3 349 135</u>	<u>4 101 758</u>
Placements dans des organismes contrôlés (Note 11)	184 907	9 994
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées (Note 4)	<u>7 426 927</u>	<u>7 656 629</u>
	<u>10 960 969 \$</u>	<u>11 768 381 \$</u>
Passif et Actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	963 037 \$	1 923 527 \$
Fonds d'héritage des joueurs à payer	574 287	574 287
Frais reportés (Note 7)	1 030 222	760 404
Apports reportés (Note 7)	912 881	961 290
Charges de construction à payer (Note 6)	-	591 923
Tranche des obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an (Note 6)	29 260	148 110
Dû à des organismes contrôlés (Note 11)	30 959	9 305
	<u>3 540 646</u>	<u>4 968 846</u>
Charges de construction à payer (Note 6)	591 923	-
Prêt payable à la ville de Langford (Note 6)	1,166,915	1,139,900
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 6)	1 353 009	1 382 636
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	3 286 624	3 380 527
Incitatif à la location reporté	27 661	41 492
	<u>9 966 778</u>	<u>10 913 401</u>
Engagements contractuels (Note 9)		
Éventualités (Note 10)		
Événement subséquent (Note 6)		
Actif net		
Apport de terrain	290 206	290 206
Actif net grevé d'affectation interne (Note 14)	48 721	48 721
Non affecté	655 264	516 053
	<u>994 191</u>	<u>854 980</u>
	<u>10 960 969 \$</u>	<u>11 768 381 \$</u>

Au nom du conseil d'administration:



Administrateur



Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Non affecté	Apport de terrain	Actif net grevé d'affectation interne	2022	2021
Solde, début de l'exercice	516 053 \$	290 206 \$	48 721 \$	854 980 \$	262 356 \$
Excédent des produits sur les charges	139 211	-	-	139 211	592 624
Solde, fin de l'exercice	655 264 \$	290 206 \$	48 721 \$	994 191 \$	854 980 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
Produits		
Financement externe		
Sport Canada	3 719 485 \$	5 358 731 \$
World Rugby Limited	3 162 879	2 021 793
Autres subventions	345 930	706 836
	7 228 294	8 087 360
Adhésion		
Enregistrement et assurance national	2 345 806	877 253
	2 345 806	877 253
Rugby Canada		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées (Note 8)	93 903	93 903
Compétitions domestiques	303 857	190 784
Dons	172 146	155 098
Collectes de fonds	89 855	30 000
Équipes nationales	1 008 360	420 679
Autres produits	282 998	87 628
Ventes de marchandises	323 202	373 674
Commandites	1 423 721	1 190 848
	3 698 042	2 542 614
Autres		
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	868 737
Produits (perte) d'organismes contrôlés (Note 11)	488 933	(370 857)
	488 933	497 880
	13 761 075	12 005 107
Charges		
Honoraires comptables, légaux et professionnels	111 525	253 777
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées	306 344	342 806
Compétitions domestiques	24 433	86 414
Perte de change	4 208	12 074
Assurance nationale	592 603	415 547
Bureau national et administration générale	357 719	259 062
Équipes nationales	7 712 017	6 829 859
Marketing	871 527	358 476
Développement des programmes	17 568	6 466
Achat de marchandises (Note 3)	365 105	343 421
Intérêts et frais bancaires	16 552	8 645
Salaires, avantages sociaux et commissions aux employés	1 328 156	2 095 382
Frais d'équipes	286 950	50 096
Déplacements	1 627 157	350 458
	13 621 864	11 412 483
Excédent des produits sur les charges	139 211 \$	592 624 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
État non consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	139 211 \$	592 624 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées	306 344	342 806
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées	(93 903)	(93 903)
Perte sur change non réalisée	29 949	184 273
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(13 831)	(13 831)
Produits (perte) des organismes contrôlés	(374 913)	370 857
Produits de désactualisation liées aux obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	1 480	1 405
	<u>(5 663)</u>	<u>1 384 231</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	598 965	(409 935)
Subventions à recevoir	1 182 162	(1 301 221)
Stocks	(186 129)	(211 659)
Frais payés d'avance	(69 308)	26 229
Créditeurs et frais courus	(1 020 950)	694 614
Frais reportés	269 818	220 942
Apports reportés	(48 409)	(2 123 897)
	<u>720 486</u>	<u>(1 720 696)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	-	(41 332)
Maturité de placements temporaires	41 332	108 452
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(76 642)	(55 366)
Distributions provenant d'investissement dans des organismes contrôlés	200 000	-
	<u>164 690</u>	<u>11 754</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produits sur le prêt payable à la ville de Langford	27 015	26 399
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(149 957)	(142 866)
Avances des organisations contrôlées	21 654	9 305
	<u>(101 288)</u>	<u>(107 162)</u>
Autre activité		
Gain (perte) de change sur trésorerie libellée en monnaie étrangère	8 950	(224 249)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	792 838	(2 040 353)
Encaisse, début de l'exercice	<u>1 137 879</u>	<u>3 178 232</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 930 717 \$</u>	<u>1 137 879 \$</u>

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme	Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de la Fédération est le développement et la promotion du sport de rugby. La Fédération est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers non consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Présentation des organismes contrôlés	Canada International Sevens GP Ltd., Canada Men's International Sevens Limited Partnership et Canada Women's International Sevens Limited Partnership sont des entités à but lucratif contrôlées par la Fédération. Ces entités ne sont pas consolidées dans ces états financiers non consolidés. La Fédération inscrit sa participation dans les organismes contrôlés en utilisant la méthode de mise en équivalence. L'investissement est initialement inscrit au coût et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part de la Fédération des produits et pertes des organismes contrôlés selon la méthode de consolidation. L'information relative aux organismes contrôlés est présentée à la Note 11.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances des débiteurs, l'évaluation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées, les réclamations d'assurance à payer incluses dans les créditeurs et charges à payer et l'évaluation des organismes contrôlés.
Comptabilisation des produits	<p>La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser le financement externe. Les produits affectés, qui comprennent les apports, les dons et les collectes de fonds pour fins spécifiques sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.</p> <p>Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.</p>

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite) Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la même base que les immobilisations corporelles associées.

L'assurance nationale et l'enregistrement national sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les événements internationaux, les compétitions domestiques, les commandites et les autres produits sont constatés lorsque l'événement a lieu.

Les produits de ventes de marchandises sont constatés à titre de produits lorsqu'elles sont livrées et que la collection est raisonnablement assurée.

Les revenus nationales des équipes comprennent du financement externe, de l'enregistrement national, des commandites et des dons. Ces montants sont constatés comme produits conformément aux méthodes respectives.

Stocks Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Instrument financiers *Évaluation initiale et ultérieure*
La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle ne dispose d'aucun instrument financier devant être comptabilisé à la juste valeur et, par conséquent, elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction
Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous:</p> <table><tr><td>Immeuble</td><td>amortissement linéaire sur 40 ans</td></tr><tr><td>Ordinateurs</td><td>30 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Apport en nature d'équipement de rugby</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Équipement loué</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Équipement de bureau</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Mobilier de bureau</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Logiciels</td><td>30 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Véhicule</td><td>30 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Logiciel loué</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td>amortissement linéaire sur la durée du bail</td></tr></table>	Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans	Ordinateurs	30 % amortissement dégressif	Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif	Équipement loué	20 % amortissement dégressif	Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif	Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif	Logiciels	30 % amortissement dégressif	Véhicule	30 % amortissement dégressif	Logiciel loué	20 % amortissement dégressif	Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans																				
Ordinateurs	30 % amortissement dégressif																				
Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif																				
Équipement loué	20 % amortissement dégressif																				
Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif																				
Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif																				
Logiciels	30 % amortissement dégressif																				
Véhicule	30 % amortissement dégressif																				
Logiciel loué	20 % amortissement dégressif																				
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail																				
Dépréciation d'actifs à long terme	<p>Dans l'événement où des faits et des circonstances indiqueraient que les actifs à long terme de la Fédération pourraient être dépréciés, un test de recouvrabilité serait effectué.</p> <p>Un tel test consiste à comparer les flux de trésorerie futurs estimés associés à l'actif à la valeur comptable de l'actif pour déterminer si une réduction à la juste valeur est nécessaire.</p> <p>Afin de reconnaître et de mesurer la perte de valeur, un actif à long terme est regroupé avec d'autres actifs et passifs pour former un groupe d'actif. Un groupe d'actif est le niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont largement indépendants des flux de trésorerie des autres actifs et passifs.</p>																				
Apports reçus sous forme de biens et services	<p>Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Fédération et qui auraient dû autrement être achetés par la Fédération sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Un montant correspondant de produits est enregistré sur la même base que la dépense est reconnue.</p>																				
Incitatif à la location reporté	<p>L'incitatif à la location, qui est constaté comme autres produits est reporté et amorti sur la durée du bail.</p>																				
Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères	<p>Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif, les produits et les charges sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'état non consolidés des résultats.</p>																				

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Contrats de location Les contrats de location sont classés soit comme contrat de location-acquisition, soit comme contrat de location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classé comme un contrat de location-acquisition. À la création d'un contrat de location-acquisition, l'actif et l'obligation sont comptabilisés au moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles et de la juste valeur du bien loué au début du contrat. Les actifs sont amortis en vertu du contrat de location-acquisition selon la méthode linéaire sur la durée du bail, soit la durée de vie estimative des actifs. Les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location-exploitation en vertu desquels les paiements du loyer sont passés en charge selon la méthode linéaire.

2. Débiteurs

	2022	2021
Clients	260 722 \$	765 762 \$
Clients - organismes contrôlés	28 638	117 981
Taxes de vente à recevoir	32 561	-
Provision pour mauvaises créances	(33 758)	(18 176)
	<u>288 163 \$</u>	<u>865 567 \$</u>

3. Stocks

	2022	2021
Marchandises au détail et équipement de rugby	341 416 \$	159 074 \$
Apport en nature de trouses	203 123	199 336
	<u>544 539 \$</u>	<u>358 410 \$</u>

Le montant des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice est de 853 703 \$ (2021 - 801 441 \$). Cette charge a été comptabilisée comme achat de marchandises, équipes nationales et frais d'équipe dans l'état non consolidé des résultats.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

4. Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Opérations				
Ordinateurs	125 839 \$	28 173 \$	309 980 \$	248 001 \$
Apport en nature d'équipement de rugby	136 069	74 076	277 222	204 991
Équipement loué	593 339	403 449	593 339	355 975
Équipement de bureau	58 366	26 457	93 600	72 279
Mobilier de bureau	48 040	25 614	173 840	147 580
Logiciels	27 550	8 266	232 490	204 940
Véhicule	-	-	12 237	2 447
Logiciels loués	18 888	13 620	56 996	50 411
Améliorations locatives	240 882	240 882	240 882	231 584
Centre national de formation				
Terrain	496 000	-	496 000	-
Immeuble	7 431 391	928 900	7 431 391	743 140
	9 176 364 \$	1 749 437 \$	9 917 977 \$	2 261 348 \$
Valeur comptable nette		7 426 927 \$		7 656 629 \$

5. Découvert bancaire et marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit opérationnelle autorisée de 240 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,75 %, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sécurité générale sur la totalité des actifs et est garanti par les placements temporaires. Au 31 décembre 2022, la Fédération avait un solde inutilisé de 240 000 \$.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2022	2021
Ville de Langford, 5,20 %, échéant en décembre 2033, remboursable par versements mensuels de 8 333 \$, capital et intérêts et une option d'achat de 1 000 000 \$ à l'échéance du terme.	1 382 269 \$	1 410 049 \$
Banque Royale du Canada, remboursé au cours de l'exercice.	-	120 697
	1 382 269	1 530 746
Moins: Tranche échéant à moins d'un an	29 260	148 110
	1 353 009 \$	1 382 636 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

2023	100 000 \$
2024	100 000
2025	100 000
2026	100 000
2027	100 000
Après 2027	1 500 000
	2 000 000
Moins : intérêts inclus dans les paiements minimums	617 731
	1 382 269 \$

L'intérêt des obligations découlant de contrats de location-acquisition est 72 220 \$ (2021 - 83 337 \$) et est inclus dans la charge des équipes nationales dans l'état non consolidé des résultats.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition (suite)

En 2017, la Fédération a conclu une entente avec la ville de Langford (la « ville ») pour la construction et la location du Centre national de formation (le « centre »).

Selon l'entente, la ville a construit le centre sur un terrain qui lui appartient. Le coût de construction du centre, y compris la juste valeur du terrain, totalise 7 927 391 \$, dont 591 923 \$ qui ont été engagés en 2018. Le contrat de location est d'une durée de 15 ans à compter de janvier 2018. Pendant la durée du bail, des paiements mensuels de 8 333 \$ seront fait à la ville. À la fin du bail, la Fédération a la possibilité d'acquérir le terrain et l'immeuble pour un paiement final de 1 000 000 \$. Étant donné qu'il s'agit d'une option d'achat à prix de faveur, le contrat de location est comptabilisé comme un contrat de location-acquisition.

La Fédération a financé le centre de la façon suivante:

- Un apport de 2 935 250 \$ de l'Agence du développement économique du Canada;
- Un apport de 1 111 095 \$ de la ville;
- Un prêt remboursable de 1 000 000 \$ de la ville;
- Des paiements annuels de location de 100 000 \$ à la ville échéant en 2033;
- Des paiements de 789 904 \$ de la Fédération; et
- Des paiements des charges de construction de 591 923 \$ payable à la ville.

La Fédération a reçu en avril 2023 un feuille de conditions fondamentales qui refinance ses obligations dans le cadre de l'entente initial. Selon les nouvelles conditions, Le prêt payable à la ville de 1 166 915 \$ comprend les intérêts courus de 166 915 \$. Ce prêt, ainsi que les coûts de construction à payer à la ville de 591 923 \$ ont une date d'échéance reportée au 1er juin 2033. Par conséquent, ils ont été classés comme passif non courant dans l'état non consolidé de la situation financière. Les intérêts sur le capital restant dû sont calculés au taux de 4 % composé annuellement. L'intérêt de pénalité de 10 % a été supprimé pour la période du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2023.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

7. Apports et frais reportés

Les apports et frais reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice courant destinés à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Le solde en fin d'exercice se compose comme suit:

	2022	2021
Frais reportés		
Inscriptions et assurances des joueurs	1 030 222 \$	687 724 \$
Commandites	-	72 500
Autres	-	180
	1 030 222 \$	760 404 \$

	Solde, début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Constatés à titre de produits de l'exercice	2022
Apports reportés				
Sport Canada	- \$	3 879 360 \$	(3 719 485)\$	159 875 \$
Macron S.p.A.	180 306	306,002	(306,182)	180,126
World Rugby Limited	340 678	2 886 380	(3 162 879)	64 179
Autres apports	-	242 500	(181 875)	60 625
Dons affectés	440 306	20 000	(12 230)	448 076
	961 290 \$	7 334 242 \$	(7 382 651)\$	912 881 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées représentent des apports reçus pour les immobilisations corporelles louées et des dons affectés ayant servi à l'acquisition de l'immeuble. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées sont les suivantes :

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	3 380 527 \$	3 474 430 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	(93 903)	(93 903)
Solde, à la fin de l'exercice	3 286 624 \$	3 380 527 \$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

9. Engagements contractuels

En plus des obligations découlant de contrats de location-acquisition décrites à la note 6, la Fédération a un contrat de location pour ses locaux au montant de 13 412 \$ par mois échéant en septembre 2024. Les paiements minimums futurs au titre du bail sont les suivants :

2023	139 427 \$
2024	105 071 \$
2025	2 000 \$
2026	2 000 \$
2027	2 000 \$

En 2019, la Fédération a sous-loué un de ses locaux pour des paiements de location annuels de 120 080 \$ jusqu'en mai 2021, augmentant à 122 784 \$ de juin 2021 à mai 2023 et augmentant à 128 193 \$ de juin 2023 à septembre 2024.

La Fédération a également conclu un accord de fourniture de kits techniques et de marchandises échéant le 31 décembre 2029 et qui exige que la Fédération dépense un minimum annuel au montant de 325 000 \$ pour l'achat de marchandises et d'autres fournitures à partir de 2022. Si la Fédération ne remplit pas son obligation de dépenses minimales, 50 % de la différence entre le montant acheté et l'obligation de dépenses minimales sera due au fournisseur.

Le Canada Men's International Sevens Limited Partnership («Canada Men's») et le Canada Women's International Sevens Limited Partnership («Canada Women's») ont entré dans les engagements contractuels suivants :

- Un contrat de conseil avec TTG et Torque échéant en mars 2023. Le contrat comporte des commissions sur les commandites, une avance d'honoraires, un régime de partage des profits et un espace de bureau. L'engagement annuel minimum pour ce contrat est de 221 601 \$ pour 2023.
- Un contrat de conseil avec John Furlong Entreprises échéant en 30 juin 2023 avec une avance des honoraires mensuelle de 4 000 \$.
- Un accord de licence exécutif avec BC Place avec un frais global de :
 - a) Le plus élevé du montant annuel minimum de 147 850 \$ et 7,5 % du revenu net de ventes, jusqu'au maximum de 177 420 \$ (les deux montants sont sujet à une augmentation annuelle de 1,96 %);
 - b) 10 % du revenu net de ventes provenant des programmes d'événements, souvenirs, nouveautés et autres publications et;
 - c) frais de service décrits comme frais pour le personnel d'événements et services fournies par BC Place.

Les paiements futurs minimums comportent les paiements qui seront fait l'année prochaine :

2023	493 951 \$
------	------------

Le Canada Men's et Canada Women's ont conclu plusieurs accords pour les hôtels en relation avec les tournois de 2023. Ces contrats contiennent des dépenses minimales s'élevant à 771 947 \$.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

10. Éventualités

La Fédération est un des défendeurs à des poursuites judiciaires relatives aux accidents survenus aux participants lors de matchs de rugby. Les plaintes ont été déposées contre la police d'assurance de la Fédération et chaque incident est d'un montant inférieur à la couverture d'événement individuel sous la police d'assurance. La direction ne peut estimer la probabilité de l'obligation au titre de chaque demande, mais est confiante que tout règlement résultant sera couvert selon les termes de la couverture d'assurance en place pour la Fédération. La franchise de la Fédération pour ces demandes d'indemnisation sous la police d'assurance est de 50 000 \$ par demande jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par année. Lorsque le maximum est atteint, la franchise diminue à 25 000 \$ par demande. Le montant estimé de franchises à payer au 31 décembre 2022 de 50 000 \$ (2021 - 50 000 \$) est enregistré dans les créditeurs et frais courus. Toute différence entre le règlement réel ou le paiement de la réclamation et le montant enregistré ne devrait pas être significative et sera comptabilisée comme un gain ou une perte au cours de la période où elle sera connue.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés

Canada International Sevens GP Ltd. («CISGP»), qui est le partenaire général de Canada Men's et de Canada Women's, a été constitué en vertu des lois de la province d'Alberta le 20 février 2015.

CISGP est contrôlé par la Fédération étant donné que la Fédération détient 100 % des actions ordinaires de catégorie «A», que la direction de la Fédération participe étroitement à l'élaboration des politiques de CISGP et qu'elle a la capacité d'influencer le contenu de ses politiques.

Canada Men's et Canada Women's ont été créés pour gérer les activités du World Rugby Sevens Series et ont été constitués en vertu des lois de la province d'Alberta le 26 février 2015.

Canada Men's et Canada Women's sont contrôlés par la Fédération puisque celle-ci détient 100 % des parts limitées et détient 100 % des parts générales par l'intermédiaire de CISGP.

	2022	2021
Placements dans des organismes contrôlés		
Canada International Sevens GP Ltd.	3 \$	3 \$
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	(30 088)	(2 475)
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	214 992	380 350
Provision pour dépréciation de Canada Women's International Sevens Limited Partnership	-	(367 884)
	184 907 \$	9 994 \$

Au cours de l'exercice, une perte liée l'investissement de 367 884\$ (2021 - nul) dans le Canada Women's International Sevens Limited Partnership a été renversée et ce renversement est inclus dans l'état non consolidé des résultats comme un produit (perte) d'organismes contrôlés.

	2022	2021
Dû à des organismes contrôlés		
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	19 440 \$	9 305 \$
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	11 519 \$	-
	30 959 \$	9 305 \$

Les sommes à recevoir des organismes contrôlés sont sans garantie, sans intérêts et sans modalité de remboursement spécifiée. Ainsi, ces sommes sont présentées comme un actif à long-terme dans l'état de la situation financière.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

Les états financiers sommaires des organismes contrôlés sont les suivants.

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
30 juin 2022			
Actifs	3 \$	2 649 033 \$	822 249 \$
Passifs	-	2 479 115	607 260
Avoir des partenaires / actionnaires	3 \$	169 918 \$	214 989 \$
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
30 juin 2021			
Actifs	3 \$	240 565 \$	565 311 \$
Passifs	-	243 035	184 963
Avoir des partenaires / actionnaires	3 \$	(2 470)\$	380 348 \$

Les résultats des opérations sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022			
Produits	1 \$	8 224 216 \$	720 953 \$
Charges	1	8 051 828	886 312
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	- \$	172 388 \$	(165 359)\$
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021			
Produits	1 \$	50 030 \$	- \$
Charges	-	433 354	(12 467)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 \$	(383 324)\$	12 467 \$

Les flux de trésorerie sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022			
Activités de fonctionnement	- \$	312 946 \$	(193 443)\$
Activités d'investissement	-	(43 718)	-
Activités de financement	-	78 549	43 718
Flux de trésorerie net	- \$	347 777 \$	(149 725)\$

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

11. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021			
Activités de fonctionnement	- \$	(438 373)\$	84 957 \$
Activités d'investissement	-	(1 139)	20 108
Activités de financement	-	(26 613)	1 032
Flux de trésorerie net	- \$	(466 125)\$	106 097 \$

Les placements de la Fédération dans CISGP, Canada Men's et Canada Women's sont présentés dans ces états financiers non consolidés à l'aide des informations financières préparées au 30 juin 2022, couvrant l'année du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

Les exercices financiers de l'Union et de la CISGP, de Canada Men's et de Canada Women's ne coïncidant pas, les transactions financières significatives qui se sont produites pendant la période intermédiaire seraient divulguées. Toutefois, les résultats de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2022 ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers non consolidés car ils ne sont pas significatifs pour les activités de l'Union en raison de la date des événements survenus en mars.

Au cours de l'année, la Fédération a engagé des coûts totaux de 798 000 \$ (2021 - 480 000 \$) pour les salaires et les avantages sociaux au nom de Canada Men's et Canada Women's, respectivement, qui ont ensuite été remboursés. La Fédération a également reçu 77 000 \$, 37 020 \$ et 150 000 \$ (2021 - nul \$, nul \$ et nul \$) pour le parrainage d'événements, le marketing et les droits de licence, respectivement, de la part de Canada Men's. Ces produits ont été éliminés de l'état non consolidé des résultats selon la méthode de consolidation de la quote-part des résultats de la Fédération.

Au cours de l'année, Canada Men's et Canada Women's a déboursé 287 534 \$ (2021 - 44 563 \$) à TTG Strategic Marketing & Communications Canada Corporation («TTG»), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat des services et remboursements de dépenses.

Canada Men's et Canada Women's a déboursé nul \$ (2021 - 3 565 \$) à Torque Marketing Strategies Ltd. («Torque»), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat de services.

Canada Men's et Canada Women's a déboursé 74 000 \$ (2021 - 9 200 \$) aux membres du conseil d'administration et aux sociétés contrôlées par les membres du conseil d'administration pour des frais d'honoraires, de commissions sur commandites, des honoraires et des primes.

Ces transactions sont évaluées au coût.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

12. Instruments financiers

Risque de liquidité

La Fédération est exposée au risque de liquidité principalement en regard à ses créditeurs et frais courus et fonds d'héritage des joueurs à payer.

La Fédération gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui sont facilement convertibles en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de liquidité par rapport à l'année précédente.

Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs et subventions à recevoir. La plus grande partie des débiteurs de la Fédération proviennent de sources gouvernementales et des Fédérations provinciales. La Fédération s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant. La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Risque de change

La Fédération réalise approximativement 23 % de ses activités en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2022, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs de 138 380 £, 97 297 £ et 20 000 £ respectivement (2021 - 113 349 £, 25 000 £ et 4 270 £ respectivement) sont exprimés en livres sterling et convertis en dollars canadiens. Au 31 décembre 2022, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs de 126 349 \$, 2 541 \$ et 7 950 \$ respectivement (2021 - 112 472 \$, nul \$ et 17 000 \$ respectivement) sont exprimés en dollars américains et convertis en dollars canadiens. Il n'y a pas eu de changement dans le risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Risque de taux d'intérêt

La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt payable à la ville de Langford car il est assujéti à un taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujétissent la Fédération à un risque de juste valeur. Le risque de taux d'intérêt a augmenté par rapport aux années précédentes en raison des hausses de taux d'intérêt appliquées par la Banque du Canada.

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2022

13. Incertitude liée à la COVID-19

La saison 2022 a vu le retour du rugby au Canada. Cependant, compte tenu de l'incertitude liée au virus, il y a eu un impact sur le retour des joueurs après la pandémie.

Malgré l'implémentation du vaccin et la levée des mesures sanitaires, la reprise économique canadienne prendra plusieurs mois, certains prévoyant un retour à la stabilité économique qu'en 2023. Cela aura un impact significatif sur les produits de la Fédération comprenant les subventions, produits d'adhésion, concours national, dons, collectes de fonds, événements internationaux, ventes de marchandises et produits de commandites.

De plus, si l'impact de la COVID-19 se poursuit, il pourrait y avoir d'autres effets sur la Fédération, ses bailleurs de fonds, membres, employés, fournisseurs, donateurs et commanditaires qui pourraient avoir un impact sur le calendrier et les montants des produits générés, la capacité de la Fédération à mener les opérations et les événements hôtes, y compris les tournois Sevens gérés par la Canada Men's International Sevens Limited Partnership et Canada Women's International Sevens Limited Partnership, qui sont une source importante de produits pour la Fédération. En ce moment, l'impact potentiel total de la COVID-19 sur la Fédération n'est pas connu.

14. Actif net grevé d'affectation interne

Le conseil d'administration de la Fédération et des Fédérations provinciales ont mis en place un actif net grevé d'affectation interne pour garder des fonds en réserve pour des réclamations d'assurance potentielles qui dépasseraient la police d'assurance, soit des réclamations qui pourraient survenir dans le futur. Cet actif net a été établi sur la moitié du surplus du programme d'assurance avec les fédérations membres, à moins que les Fédérations provinciales n'en décident autrement à l'assemblée générale annuelle. Au 31 décembre 2022, l'encaisse de 58 156 \$ est affectée dans un compte bancaire distinct.